

 www.neoclean.com	FICHE TECHNIQUE	Gamme Professionnelle
	PLASTIQUES SOINS INTERIEURS "Finition Brillante"	Révision : Date : 24/10/2006 Remplace :

TECHNICO CHIMIE AUTO S.A.
Z.A Les Marchais – 28480 LUIGNY
Tél : (0) 237.29.50.50.
Fax : (0) 237.29.55.00.

NETTOYANT PLASTIQUES INTERIEURS
BASE VEGETALE (mélange de matières premières d'origines naturelles)
SANS SILICONE – ASPECT BRILLANT
PARFUM : pamplemousse

Le **PLASTIQUE SOINS INTERIEURS BRILLANT NEOCLEAN** est un brillanteur plastique à effet immédiat.
Idéal pour les tableaux de bord, garnitures de portière, et autres surfaces plastiques, il laisse un film brillant et homogène qui permet d'améliorer l'aspect visuel.

1 - CARACTERISTIQUES PHYSICO CHIMIQUES

Etat physique : Liquide.
Couleur : Blanche.
Odeur : Pamplemousse.
pH : Neutre.
T.d'ébullition initiale [°C] : env. 100
Densité : environ 1.00
Solubilité dans l'eau : Complète.
Point d'éclair [°C] : Non applicable.
Composition : Contient moins de 5% de tensioactifs non ioniques et de petites quantités de fragrances allergisantes connues pour provoquer une sensibilisation cutanée chez l'homme : d-limonène, linalool : 0.01<x%<0.1
Persistance et dégradabilité : Les agents de surface contenus dans cette formulation répondent aux exigences du règlement européen 648/2004 relatives à la biodégradabilité.
Biodégradation : = / > 90

2 - MODE D'EMPLOI

Pulvériser le produit sur la surface à nettoyer ou sur un chiffon sec et doux.
Passer un chiffon propre et sec afin d'éliminer les salissures.
Laisser sécher.

3 - RECOMMANDATIONS

Stocker dans un endroit sec, tempéré, ventilé et si possible fermé.
Conserver hors de portée des enfants.
Toujours faire un essai préalable sur une petite surface.
Employer le produit à l'abri du soleil et sur un support froid.
Craint le gel.
Consulter la fiche hygiène et sécurité.

Les renseignements contenus dans cette notice ont pour but d'aider les utilisateurs. Ils résultent d'essais effectués en toute objectivité dans nos laboratoires. Il appartient aux utilisateurs de nos produits de s'assurer que ceux-ci conviennent à l'emploi qu'ils veulent en faire. En agissant ainsi, on évitera des erreurs dont nous ne pourrions en aucun cas assurer la responsabilité.